

MAIRIE d'AZERAILLES
54122

N° 103



Azerailles HORIZON 2020

BULLETIN D'INFORMATION



Elections Européennes : c'est dimanche 26 mai...

Le Parlement Européen est la seule institution de l'Union Européenne élue au suffrage universel direct. Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les 5 ans, au même moment dans tous les Etats Membres de l'Union Européenne. En France, elles se dérouleront ce dimanche 26 mai. Le nouveau Parlement Européen sera composé de 705 membres. Le nombre de sièges est réparti entre Etats membres, en fonction de leur population. La France en comptera 79.

En France, les membres du Parlement Européen sont élus sur des listes nationales, au scrutin proportionnel à un seul tour. Chaque tendance politique présente une liste de 79 candidats. A l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

« Quelle Europe voulons-nous ? » c'est la question centrale des élections européennes. En allant voter, vous choisissez un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs.

Une fois élus, les représentants des citoyens de l'Union Européenne siègent par groupes européens qui reflètent leur sensibilité politique et non leur nationalité. Ils agissent alors dans des domaines tels que :

- L'emploi, les droits sociaux
- Le climat, l'environnement
- La gestion des frontières
- La santé, l'alimentation
- La sécurité

Le bureau de vote d'Azerailles sera installé dans la grande salle du Foyer. Il sera ouvert de 8h à 18 h.

Ce dimanche 26 mai, nous fêterons aussi les Mamans ! Alors **bonne fête à toutes les Mamans de notre village !**



Sommaire

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2019.....	2
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2019.....	3
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 AVRIL 2019.....	10
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2019.....	11
ETAT CIVIL.....	13
INFORMATIONS DIVERSES.....	13
INFORMATIONS DIVERSES – VIE ASSOCIATIVE.....	16

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2019

Présents : Rose Marie FALQUE, Yann KREMER, Olivier LEGROS, Bernard SESMAT, Martine MATHES, Pascal FRANTZ, Gaston GYSS, Yannick HOFFNER, Alain KRYZS, Thomas MELLE,

Absents excusés : Rose-Marie MAGNIER qui donne procuration à Rose-Marie FALQUE.

Absents : Marie-Christine MARCHAL-HERBER, Stéphanie VANESON

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Madame le Maire présente les éléments du dossier transmis par la CCTLB, dont c'est la compétence. :

Une étude, demandée par la communauté de communes, a été effectuée par la SCALEN, relative aux potentiels d'accueil définis selon les critères qui doivent présider à la sélection de ces sites d'implantation.

Selon ces critères un site a été retenu sur le territoire d'Azerailles : Il se situe à proximité de la ferme de Mazelures, en bord de Meurthe (Zone du Grand Gravier). Les terrains sont accessibles à partir de la RD590.

Les terrains sont situés en zone Natura 2000 et dans un Espace Naturel Sensible.

Le site n'est pas desservi par un réseau d'adduction d'eau potable.

Le transformateur électrique le plus proche est situé à la ferme de Mazelures.

Le site est situé dans une zone d'exploitation agricole, à proximité d'une exploitation habitée

Madame le Maire présente les autres sites retenus sur le territoire.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que cette implantation ne peut avoir lieu sur le territoire d'Azerailles, aux motifs suivants :

- Préservation de la Zone Natura 2000
- Préservation de l'Espace Naturel Sensible
- Préservation des surfaces agricoles
- Préservation de l'exploitation agricole habitée et en activité.
- Absence de réseau d'eau potable et d'électricité
- Préservation des éléments de patrimoine historique et architectural de la ferme de Mazelures.

PERENNISATION EMPLOI AGENT TECHNIQUE

Il s'agit du poste d'agent technique actuellement en contrat emploi compétence. (CEC)

Madame Le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique en contrat à durée déterminée et de maintenir l'agent en fonction sur ce poste.

Le conseil accepte à l'unanimité

PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE GLONVILLE AU FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES

Afin de permettre la participation de la commune de Glonville aux frais de fonctionnement de l'école, et ce au prorata du nombre d'élèves, le conseil doit donner son accord.

Le conseil accepte à l'unanimité

SUBVENTIONS

VMEH : Visiteurs de Malades dans les Etablissements Hospitaliers, Association de Baccarat.

Le conseil accorde à l'unanimité une subvention de 100 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2019

Présents : Rose Marie FALQUE, Yann KREMER, Olivier LEGROS, Bernard SESMAT, Martine MARCHAL MATHES, Pascal FRANTZ, Gaston GYSS, Yannick HOFFNER, Alain KRYZS, Rose-Marie MAGNIER, Thomas MELLE, Stéphanie VANESON

Absent : Marie-Christine MARCHAL-HERBER

DEMANDE DE SUBVENTION

- Association des parents d'élève du collège de Baccarat

L'association a pour but de représenter et d'informer les parents d'élèves au sein du collège de Baccarat ; d'aider financièrement et d'un point de vue logistique les enseignants à mettre au point des sorties pédagogiques. L'association sollicite une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2019.

Madame le Maire propose une subvention de 200 € ;

Le conseil ACCEPTE à 9 voix pour 200 € - une voix pour 300 € - une abstention

- Subvention à la mémoire des soldats américains

Cette demande émane du Rotary Club de Lunéville en vue de la construction d'un monument à la mémoire des soldats américains morts lors des combats pour la libération. Ce monument doit être construit en forêt de Parroy. L'inauguration aura lieu le samedi 14 septembre 2019.

Madame le Maire propose une subvention de 100 €
Le conseil ACCEPTE à 9 voix pour 100 € - 2 abstentions

- Soutien à l'association les Zéphirs

Madame le Maire donne lecture d'un courrier d'Hervé Bertrand, président du Pays du Lunévillois, au sujet des déficits consécutifs à l'organisation du 44^{ème} championnat de France de Montgolfières.

En dépit de la réussite et de l'affluence un déficit important a été constaté, plaçant l'association « Les Zéphirs » en situation difficile.

Le Pays Lunévillois propose une participation exceptionnelle des collectivités locales afin d'équilibrer ce budget.

Madame Le Maire propose de verser 150 €. Le conseil accepte à 7 voix pour 150€ - 1 voix pour 100€
2 voix contre et 1 abstention
M. Thomas Melle ne participe pas au vote.

ENCAISSEMENT DES RECETTES DE VENTE DE BOIS PAR L'ONF EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES

Madame le Maire donne lecture du courrier de la Fédération Nationale des Communes Forestières du 8 mars 2019 qui a engagé une action contre l'encaissement demandé des produits des ventes de bois des forêts communales directement par l'Office National des Bois.

Considérant l'opposition des représentants des communes forestières à l'encaissement des recettes de ventes de bois par l'ONF en lieu et place des collectivités, opposition exprimée par le Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Communes Forestières des 13 décembre 2017 et 11 décembre 2018 ;

Considérant l'impact négatif sur la trésorerie de la commune que générerait le décalage d'encaissement de ses recettes de bois pendant plusieurs mois ;

Considérant que la libre administration des communes est bafouée,

Le conseil décide à l'unanimité :

- de refuser l'encaissement des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP
- d'examiner une baisse des ventes de bois et des travaux forestiers dans les prochains budgets et d'examiner toute action supplémentaire qu'il conviendrait de reconduire jusqu'à l'abandon de ce projet.
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

SOUTIEN AU PERSONNEL DE L'ONF

Madame le Maire donne lecture du courrier adressé par l'Intersyndicale des Personnels de l'Office National des Forêts

Le conseil accepte à l'unanimité selon la délibération suivante :

Le conseil municipal réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans sa forêt communale par le service public de l'ONF et s'inquiète de sa remise en cause.

Le conseil municipal déplore la diminution continue des services publics en milieu rural qui hypothèque l'avenir de nos territoires.

A l'heure du changement climatique, la forêt nous protège et il revient à tous, Etat, collectivités, citoyens de la protéger. Elle doit rester un atout économique, touristique et environnemental pour notre pays.

Alerté par les représentant des personnels de l'ONF sur la situation critique de leur établissement et inquiets des conséquences à venir pour la gestion de son patrimoine forestier,

Le conseil municipal soutient les personnels de l'ONF et demande unanimement au gouvernement le maintien du régime forestier et la ré affirmation de la gestion des forêts publiques par des agents assermentés de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales et ce au service de l'intérêt général et des générations futures

PROJET DE METHANISATION « MEURTHENERGIE » : AVIS SUR LE PROJET

Monsieur Yann KREMER, premier Adjoint présente le dossier de consultation du public concernant la demande d'enregistrement au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société MEURTHENERGIE, pour la construction et l'exploitation d'une unité de méthanisation, à Azerailles, au lieu-dit « Le Savelon ».

Il s'agit d'un projet de création d'une unité de méthanisation de 220 Nm³/h de méthane injecté. L'unité fonctionnera en traitant des matières organiques et des produits végétaux issus de 13 exploitations.

Le conseil est appelé à se prononcer, d'une part sur le projet, et d'autre part sur le plan d'épandage.

Après débats le conseil donne sur le projet :

- Un avis favorable sans réserve : 2 voix
- Un avis favorable sous réserve d'un acheminement des effluents d'élevage par camion : 7 voix
- Un avis défavorable : 1 voix

Concernant le plan d'épandage le conseil donne :

- Un avis favorable : 9 voix
- Un avis défavorable : 1 voix

Mme Rose-Marie FALQUE et M. Bernard SESMAT n'ont pas participé au débat et n'ont pas pris part au vote.

DEVIS DE REMPLACEMENT POTEAU INCENDIE

Suite à la vérification des poteaux d'incendie, il a été constaté la vétusté du poteau situé en haut de la rue de la Croisette. Entre deux devis présentés, le conseil, à l'unanimité, accepte le devis de la société PRESTINI de 3016.00 HT vanne comprise

VOTE DES COMPTE ADMINISTRATIFS

COMMUNE

RESULTATS 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- EXCEDENT : 106.222,34 €

SECTION INVESTISSEMENT

- DEFICIT : 39.804,10 €

RESULTATS CUMULES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- EXCEDENT : 831.235.90 €

SECTION INVESTISSEMENT

- DEFICIT : 156.236.79 €

AFFECTATION DE RESULTAT :

Sur le résultat cumulé de fonctionnement seront affectés au budget d'investissement la somme de 216.766.79 € pour couvrir d'une par le déficit de l'année 2018 et les restes à réaliser.

EAU

RESULTATS 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- EXCEDENT : 34.837.98 €

SECTION INVESTISSEMENT

- DEFICIT : 5907.50 €

RESULTATS CUMULES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- EXCEDENT : 63.417.99 €

SECTION INVESTISSEMENT

- DEFICIT : 110.782.66 €

CAISSE DES ECOLES

RESULTATS 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- EXCEDENT : 1262.50 €

RESULTATS CUMULES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- EXCEDENT : 1262.50 €

FORET

RESULTATS 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- DEFICIT : 22.598.12 €

SECTION INVESTISSEMENT

- DEFICIT : 33.166.23 €

RESULTATS CUMULES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- EXCEDENT : 31.932.07 €

SECTION INVESTISSEMENT

- DEFICIT : 2.200.05 €

AFFECTATION DE RESULTAT :

Sur le résultat cumulé de fonctionnement seront affectés : 2200.05 + 24830 (Reste à réaliser) pour couvrir le déficit d'investissement.

ASSAINISSEMENT

RESULTATS 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- DEFICIT : 8.631.93 €

SECTION INVESTISSEMENT

- DEFICIT : 128.644.92 €

RESULTATS CUMULES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- EXCEDENT : 8.631.93 €

SECTION INVESTISSEMENT

- DEFICIT : 177.837.28 €

LOTISSEMENT

RESULTATS 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- EXCEDENT : 117.950.00 €

SECTION INVESTISSEMENT

- DEFICIT : 108.427.03 €

RESULTATS CUMULES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- EXCEDENT : 149.750.00 €

SECTION INVESTISSEMENT

- DEFICIT : 108.427.03 €

Présentés par Monsieur Yann KREMER, premier adjoint, les comptes administratifs sont acceptés à l'unanimité

PRESENTATION DES BUDGETS PREVISIONNELS

BUDGET LOTISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 861.530.22 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 861.750.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 15.471.22 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 506.427.03 €

Le conseil accepte le budget à l'unanimité

BUDGET FORET

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 69.725.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 147.702.02 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 37.245.05 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 37.245.05 €

Le conseil accepte le budget à l'unanimité

CAISSE DES ECOLES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 16.600.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 16.600.00 €

Le conseil accepte le budget à l'unanimité

BUDGET EAU

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 82.050.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 111.668.99 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 121.000.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 146.782.66 €

Le conseil accepte le budget à l'unanimité

BUDGET COMMUNE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1.371.253.59 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1.394.447.11 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1.993.043.37 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1.993.043.37 €

Le conseil accepte le budget à l'unanimité.

Les principaux investissements inscrits au budget 2019 sont : la fin des travaux de la première tranche de requalification de la traversée ; la mise en sécurité du Centre Technique Communal, de la salle du Foyer et de l'école (travail en partenariat avec la Gendarmerie) ; la rénovation d'une salle de classe ; l'achat de matériel pour le Centre Technique Communal.

TAUX DES TAXES

Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Le conseil accepte à l'unanimité le maintien des taux identiques à ceux de 2018

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 AVRIL 2019

Présents : Rose-Marie Falque, Yann Krémer, Olivier Legros, Bernard Sesmat, Yannick Hoffner, Thomas Mellé, Rose-Marie Magnier, Stéphanie Vaneson, Gaston Gyss, Pascal Frantz, Alain Kryzs

Absente excusée : Martine Mathes, donne procuration à Rose-Marie Falque

Absente non excusée : Marie-Christine Marchal-Herber

A été élu secrétaire de séance : Bernard Sesmat

Sécurisation des établissements scolaires – demande de financement à l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

Monsieur Olivier LEGROS, adjoint en charge des bâtiments communaux, explique qu'il est nécessaire de sécuriser les deux bâtiments de l'école, abritant pour l'un la maternelle et pour l'autre, l'école élémentaire, afin de limiter le risque d'intrusion.

Après un diagnostic réalisé avec le Référent Sûreté de la Gendarmerie Nationale, le Major Béchamp, Monsieur Legros présente d'une part le devis de la Société « Alarme Conseils », comme suit :

- Pose d'une alarme anti-intrusion :
 - Ecole élémentaire : 5.290 € HT soit 6.348,00 € TTC
 - Ecole maternelle : 2.450 € HT soit 2.940,00 € TTC
- Système vidéo surveillance : 3.886,00 € HT soit 4.663,20 € TTC

Ainsi que le devis de Jean-Luc Mellé pour fabrication d'une grille de défense pour les 2 fenêtres des WC : 1.042,14 € HT soit 1.250,57 € TTC

Après étude, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces devis et charge Madame le Maire d'établir la demande de subvention, au taux maximal, auprès de l'Etat, au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, pour le 30 avril 2019.

Sécurisation du Centre Technique Communal :

Monsieur Legros présente le devis de Jean-Luc Mellé pour :

- Pose d'une grille de défense sur la fenêtre située à l'arrière du bâtiment
- Pose d'une barre de sécurité pour la porte arrière

Il est précisé que, contrairement à l'école, ces travaux de sécurisation ne sont pas éligibles au FIPD.

Après étude, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis pour un montant de 921.08 € HT soit 1105.30 € TTC

Demande de subvention du Relais Familles :

Madame le Maire fait part au Conseil du courrier envoyé par Familles Rurales en Relais, sollicitant une subvention. Après lecture du bilan d'activité et bilan financier, le conseil, à l'unanimité décide d'accorder une subvention de 200 €.

Renouvellement bail de location du droit de chasse dans la forêt communale d'Azerailles :

Madame le Maire informe le conseil que le bail avec l'ACCA arrive à échéance le 30 juin 2018.

L'ACCA d'Azerailles loue les parcelles forestières A à R (surface totale de 134.58 ha) en forêt communale d'Azerailles, sur le territoire de la commune de Glonville. Le prix annuel de location est fixé à la somme de 1437.82 €.

Le conseil, à l'unanimité, accepte de renouveler le bail avec l'ACCA du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2028.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2019

Présents : Rose Marie FALQUE, Yann KREMER, Olivier LEGROS, Martine MARCHAL, Pascal FRANTZ, Yannick HOFFNER, Gaston GYSS, Stéphanie VANESON

Absents excusés : Bernard SESMAT donne procuration à Yann KREMER, Thomas MELLE donne procuration à Stéphanie VANESON, Rose-Marie MAGNIER donne procuration à Rose-Marie FALQUE

Absentes excusée : Marie-Christine MARCHAL-HERBER

Secrétaire de séance : Martine MATHES

ATTRIBUTION DU MARCHÉ AUX ENTREPRISES RETENUES DANS LE CADRE DES D'OUVERTURE A L'URBANISATION DU SECTEUR DE LA CROISSETTE

Madame le Maire indique avoir reçu :

2 réponses pour le lot 1 voirie assainissement et eau potable : PRESTINI et EUROVIA

2 réponses pour le lot 2 réseaux secs : INEO et PRESTINI

Madame le Maire propose d'attribuer :

Le lot 1 à PRESTINI pour un montant de 542 520.50

Le lot 2 à PRESTINI pour un montant de 113 931.00

Le conseil accepte à l'unanimité pour un montant total 656 451.50 €

MISE A DISPOSITION A TEMPS NON COMPLET DE DEUX EMPLOYÉS COMMUNAUX AU SIVOM DES VALLEES DU CRISTAL

2 agents sont mis à disposition du SIVOM pour assurer et participer à l'encadrement des enfants pendant les temps périscolaires, cantine et garderie :

Christiane VOUAUX à raison de 0.58H par jour sur 4 jours soit 2H20 par semaine

Lionel JULET à raison de 0.58 H par jour sur 4 jours soit 2H20 par semaine.

Madame le Maire présente la convention entre la commune d'Azerailles et le SIVOM des Vallées du Cristal prévoyant la facturation de ces personnels au SIVOM.

Le conseil accepte à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ULMJC DE VEZOUZE EN MEURTHE POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL DU VIEUX CANAL

L'ULMJC de Vezouze en Meurthe organisera la 7^{ème} édition du festival « le vieux canal » les 30 et 31 Août 2019.

Le budget global est estimé à 41 847 €.

Madame le Maire propose de verser à l'association une subvention de 3 000 €.

Le conseil accepte à l'unanimité

OUVERTURE DE CREDITS SUR LE BUDGET COMMUNAL ET LE SERVICE DES EAUX (TITRES ANNULES)

Madame le Maire informe le conseil qu'un certain nombre de factures ont dû être annulées (compteur défectueux et provisions pour des admissions en non-valeur)

Des crédits doivent être ouverts à l'article 673 du budget communal pour 3 000 € et à hauteur de 1500 € sur le budget de l'eau.

Le conseil accepte à l'unanimité

FACTURATION EAU ET ASSAINISSEMENT 2019

Jusqu'alors, les acomptes étaient calculés sur la consommation de l'année N-2.

Madame le Maire propose de fractionner la facture de l'année 2019 sur la base de la consommation réelle de l'année N-1

40% seront facturés en juin et 60% en novembre

Le conseil accepte à l'unanimité.

REVISION DU GROUPEMENT DE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE.

Le bureau d'études AGE n'est plus en mesure d'honorer son engagement dans le groupement LAP'S/AGE/LMS, chargé de la maîtrise d'œuvre.

Il est donc proposé de répartir les honoraires, estimés à 273 000 € HT, comme suit :

LAPS :	131 160.04 €
AGE :	31 292.07 €
LMS :	110 547.89 €

Le conseil accepte à l'unanimité.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Elise, née le 08 avril 2019, fille de Jean SAUTRON et de Manon MUNIER

Toutes nos félicitations aux heureux parents, longue vie à Elise !

Décès :

- Madame Marie MELLÉ, décédée le 15 avril 2019
- Monsieur Gilbert VOZELLE, notre doyen, décédé le 6 mai 2019

Nous présentons nos condoléances aux familles

INFORMATIONS DIVERSES

Elections européennes

Les élections européennes se dérouleront le **Dimanche 26 mai 2019**

A Azerailles, le bureau de vote sera situé dans la **grande salle du Foyer**, place Richez Close.

Il sera ouvert à **partir de 8h00 jusqu'à 18h00**.

Fermeture du bureau de Poste pendant les congés

La Poste nous informe que le guichet d'Azerailles sera fermé pour les congés d'été du 5 au 24 août 2019.

Dechets non-recyclables !

Nous rappelons que les déchets organiques tels que couches-culottes usagées ne sont pas des déchets recyclables et ne doivent pas être mis dans les sacs jaunes. Il en va de même pour les protections périodiques...

Il en été retrouvé dans des sacs jaunes à Azerailles !!!

Horaires tontes

Rappels réglementaires

La tonte des pelouses est autorisée (Règlement sanitaire départemental-2^{ème} partie-Art.6) :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- Le Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le Dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

Cartes électorales

Elles vont arriver cette semaine dans votre boîte aux lettres.

Poteaux d'incendie

Ils doivent être accessibles à toute heure. Merci donc de veiller à ce qu'ils soient toujours dégagés.



Suite des travaux...

Le rabotage de la chaussée, côté pair, commence cette semaine, jusqu'au croisement avec la rue Hydro Leduc ; parallèlement, seront posées les bordures du côté impair. Mi juin devrait démarrer la finition des trottoirs. La fin du chantier est toujours prévue pour début juillet. Nous comprenons la gêne que crée ce chantier pour tout le village et vous remercions pour votre patience, vous tous qui subissez, d'une façon ou d'une autre, les conséquences, directes ou indirectes de ces travaux.



La réunion de chantier hebdomadaire

Le 8 mai



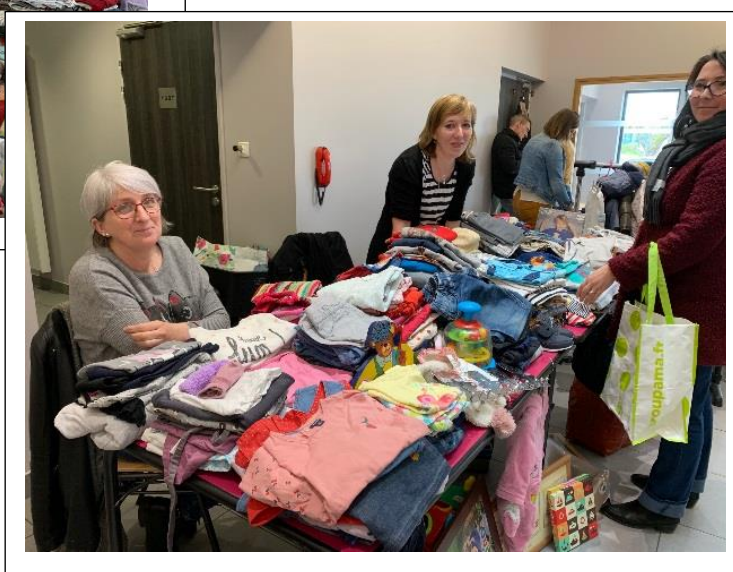
Nous avons célébré le 74^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945, avec le piquet d'honneur de la 2^{ème} Compagnie du 53^e RT, sous les ordres du Capitaine Menier, les sapeurs pompiers d'Azerailles et les JSP sous les ordres du Lieutenant Francis Munier, le président de l'AMC, Jean-Pierre Ehrlé et les enfants des écoles, emmenés par Madame Aurore André.

Appartements ou maisons à louer

En mairie, nous sommes très souvent questionnés sur des appartements ou maisons à louer. Merci de nous faire part de vos disponibilités.

Famille Rurales en Relais

La traditionnelle Baby Brocante de Printemps sest tenue le Dimanche 7 Avril au Foyer. 27 exposants proposaient des vêtements d'enfants, des jouets, du matériel de puériculture. Une centaine de visiteurs s'est déplacée à la recherche de bonnes affaires. A l'issue de cette journée, vendeurs et acquéurs sont repartis satisfaits.



Pierre ALBRECHT honoré

En présence de Jean-Pierre EHRLE, Président de l'AMC d'Azerailles, et de Rose-Marie FALQUE, le 17 mars, notre concitoyen, Pierre ALBRECHT a reçu des mains de Gabriel COQUET, Président des Médailleurs Militaires de Baccarat, la Médaille de Vermeil pour plus de 35 années de médaillé militaire.

Bravo à lui pour cette médaille qui salue sa belle carrière militaire.



Bravo Pierre !

Ca s'est passé à Azerailles

Au théâtre ce soir.

« **J'y croi' pas** » : c'était le 6 avril, à l'invitation de la MJC, la troupe du « Rouge Ruisseau » venue du Taintrux a présenté une pièce désopilante. Mais heureusement, à la fin, la morale est sauve...



« J'y croi' pas »

« **Morts de Rire** »... Sans victimes ! La centaine de spectateurs de la salle Jeanne d'Arc qui avait eue la riche idée de tenter l'expérience en est revenue ébahie et heureuse.

Quand on a affaire aux comédiens du Petit Théâtre de Bainville, il faut s'attendre à tout. Et ils l'ont encore prouvé ce samedi 27 avril. Invités par la Municipalité, avec le soutien logistique du Club Vosgien d'Azerailles, ils n'avaient pas failli à leur réputation. Le parcours initiatique, proposé au public, mettait en exergue la cruauté et l'absurdité du monde. Et il ne manquait pas d'originalité. Imaginez qu'un dimanche matin, un stylo d'une demi tonne vous tombe du ciel, transperce votre toiture et vienne atterrir dans votre salon... Que tout à coup un « Cloclo » plus vrai que nature vous apparaisse... Que deux veuves découvrent, devant un notaire, qu'elles étaient mariées au même homme... Qu'un inconnu recherche son père « inconnu » et qu'il rencontre un autre « inconnu »...

Tous ces sujets, plutôt des quiproquos, et bien d'autres, mis en valeur par des jeux de lumières et d'effets sonores, soulignaient que le monde qui nous entoure est souvent surprenant. Les comédiens, avec détachement et amusement, s'étaient donnés à cœur joie

pour dédramatiser les pires situations ! Le public l'avait bien compris. Il les a récompensés par de chaleureux applaudissements, en particulier les jeunes de l'école de théâtre, précieux vivier pour l'avenir de la troupe !



Morts de rire

Feux d'artifice

C'est Azerailles qui organise cette année la soirée des feux, en collaboration avec les communes de Glonville et Fontenoy-la-Joute.

Réservez votre soirée du 20 juillet !

Vincent DROUARD, Meilleur Ouvrier de France !

Petit-fils de Monsieur et Madame Jean MALO, fils de Martine DUHAUT, Vincent est tailleur à la Manufacture de Baccarat. Il demeure rue Baudière. Avec un autre tailleur et deux verriers de la Manufacture, il vient de rejoindre le club des « Meilleurs Ouvriers de France ».

Sur 3000 candidats (dans tous les corps de métiers) 1000 ont été qualifiés, et 197 seulement ont reçu la prestigieuse distinction.

Vincent, 37 ans, était donc l'un des 197 lauréats qui, le 13 mai, à la Sorbonne, a reçu la blouse blanche et le collier de Meilleur Ouvrier de France, en présence de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale. Lors de la réception qui suivit, à l'Élysée, Vincent a été félicité par le Président de la République.

Nous adressons à Vincent toutes nos félicitations, à partager avec sa famille.

